



*Communiqué de presse  
Diffusion immédiate*

## **Projet de minicentrale hydroélectrique à La Tuque La Société en commandite Manouane Sipi passe en mode réalisation**

*La Tuque, le 14 mars 2019* – Les membres du conseil d'administration de la Société en commandite Manouane Sipi, qui représentent la communauté Atikamekw de Wemotaci et la Ville de La Tuque, ont rencontré les médias ce matin, pour faire le point sur le projet communautaire de minicentrale hydroélectrique qu'ils souhaitent réaliser. Après avoir franchi plusieurs obstacles au fil du temps, le projet entame aujourd'hui la dernière ligne droite vers sa réalisation, bien que les dirigeants derrière le projet soient bien conscients que rien n'est encore acquis.

Appuyés par les représentants de Kruger Énergie qui agissent comme consultants et gestionnaires de projet, les membres de la Société en commandite Manouane Sipi ont présenté les prochaines étapes qui mèneront vers la réalisation de ce projet historique.

Les deux communautés rêvent de cette minicentrale depuis longtemps. En effet, ce sont les gens de Wemotaci qui en ont eu l'idée en 2006, avant que le projet puisse être déposé conjointement dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec en 2009.

La construction de cette minicentrale nécessitera des investissements évalués à 100 millions \$. Chacun des partenaires investira un maximum de 8 millions \$, tel que prévu depuis le début. Les gestionnaires de projet ont reçu le mandat de compléter le montage financier.

Une fois les frais payés, le projet permettra à la communauté Atikamekw de Wemotaci et à la Ville de La Tuque de recevoir chacune des revenus évalués à 60 millions \$ sur une période de 40 ans.



Les membres du conseil d'administration de la Société en commandite ont signé un contrat d'achat avec Hydro-Québec le 15 février 2019 dans lequel ils s'engagent à livrer de l'électricité à la Société d'État au plus tard en 2024. Cette signature a permis de consolider les assises du projet.

La minicentrale sera située dans le complexe Manouane, soit à plus ou moins une centaine de km à l'ouest du centre-ville de La Tuque à vol d'oiseau, ainsi qu'à plus ou moins une quarantaine de km au sud du village de Wemotaci à vol d'oiseau. Elle aura deux groupes de turbines-alternateurs qui produiront 22 mégawatts. La

centrale produira plus de 100 000 MWh par an, soit suffisamment d'énergie pour alimenter environ 5 000 résidences. À titre comparatif, cette minicentrale sera trois fois plus petite que la centrale Chute-Allard opérée par Hydro-Québec en Haute-Mauricie qui produit 62 mégawatts avec ses six groupes.

Les premières estimations prévoient qu'il faudra 200 de travailleurs pour réaliser la construction de la minicentrale en période de pointe. Une fois en opération, la Société en commandite prévoit employer entre 5 et 10 personnes pour assurer la production de la centrale en incluant les emplois saisonniers.

Les citoyens qui ont des questions par rapport à ce projet de minicentrale peuvent dès maintenant utiliser la ligne téléphonique sans frais 1 866 962-8248 pour obtenir des réponses. Au cours des prochains mois, un site Web dédié exclusivement au projet sera créé pour informer les gens concernés.

## ÉCHÉANCIER



## CITATIONS

« C'est dans les objectifs du Conseil des Atikamekw de Wemotaci de développer les richesses qui se trouvent sur le territoire ancestral des gens de Wemotaci. Avec l'accord des Chefs de territoire de notre communauté, nous allons de l'avant avec le projet Manouane Sipi. C'est un projet porteur d'avenir pour les futures générations de la communauté de Wemotaci. Wemotaci a un vaste territoire et nous comptons être un joueur incontournable dans son développement.

*François Neashit, Chef de la communauté de Wemotaci*

« Je suis très content que nous soyons rendus à l'étape de la réalisation du projet. Il y a énormément de travail qui s'est fait ces dernières années pour garder le projet en vie. C'est un projet communautaire, porteur d'avenir pour nos populations, axé sur le développement durable, qui nous permettra de bénéficier des retombées économiques des richesses naturelles de notre territoire. Nous sommes fiers de ce partenariat. »

*Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque*